



Les tablettes...

d'Ourouk.

Définition de  
l'information.

Numéro 2

Septembre 1997

## *1. Un concept, des domaines.*

### *- Origine*

Forgé au 13<sup>e</sup> siècle dans la sphère du vocabulaire philosophique, le concept d'information s'est déployé par la suite dans quantité de domaines d'activités : le droit, la presse, la physique, la biologie, l'informatique, la communication. Le mouvement a pris une telle ampleur qu'il se constitue un domaine spécifique sous le terme de "sciences de l'information". Comme la société elle-même serait devenue une "société de l'information", on peut se demander si, du même coup, la science de l'information n'est pas un synonyme de science de la société.

Examinons ces différentes acceptions.

### *- Le droit.*

Dans la sphère juridique, "l'information" est une construction. "Ouvrir une information", c'est préparer la constitution d'un dossier, entamer un long travail de quête de renseignements, de témoignages, c'est extraire un fait de la masse des événements. D'après une étude menée par Gilbert Varet <sup>1</sup> dans des listes bibliographiques parfois très anciennes, ce sens est encore "très vivant, voire toujours prépondérant" dans la langue espagnole, où il désigne un type de publication particulier, "dossiers reproduisant in extenso des pièces ou documents classés dans un ordre raisonné, et qui viennent à l'appui d'une argumentation auprès d'un tribunal."

On notera que le terme "document" possède lui aussi une origine juridique puisqu'il signifie au départ "écrit qui sert de preuve".

### *- La presse.*

Dans le langage de tous les jours, le concept "d'information" est naturellement assimilé à l'information de presse<sup>2</sup>. Pourtant les professionnels de l'information cherchent à se distinguer de cette compréhension trop courante. L'analogie entre l'"information" en milieu professionnel et l'information au sens journalistique du terme mérite cependant d'être quelque peu précisée.

D'une certaine manière la pratique du journaliste peut apparaître comme archétypique en ce qui concerne la production d'informations. Le journaliste a précisément pour tâche d'extraire des événements qui constituent la réalité quotidienne une cohérence qui, mise en forme et commentée, fournit "l'information".

Il est d'ailleurs à noter que, à ses origines, la presse moderne se concevait quasi exclusivement comme un organe de formation de l'opinion, alors qu'à partir des

---

<sup>1</sup> Varet Gilbert, *Pour une science de l'information comme discipline rigoureuse*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Les belles lettres, Paris, 1987, p. 86.

<sup>2</sup> cf. sur ce sujet Cotte Dominique, *Stratégie documentaire dans la presse*, ESF, Paris, 1991.

années 1860-80, industrialisation aidant, elle se présente avant tout comme un vecteur "d'information", pour un large public, déconnecté des intérêts particuliers. Au passage se forme ainsi la fiction d'une information neutre, objective, dont le journaliste serait le garant, indépendamment de ses opinions ou de celle de son public. D'où la distinction toujours renouvelée, dans les écoles de journalisme et parfois dans la mise en page des publications, entre le "fait" et le commentaire. Cette distinction a aussi son pendant sur le plan national. Il est fréquent d'opposer la presse d'information anglo-saxonne à la presse d'opinion française.

Il peut sembler paradoxal que toute une frange des métiers du traitement de l'information ne se reconnaisse pas dans la figure du journaliste, alors qu'à bien des égards il peut prétendre constituer un modèle dans la production de l'information. En effet, il est de l'essence de son métier de traduire en information des événements, d'extraire des faits de la réalité courante et de les porter à la connaissance d'autrui. Il est donc de ce point de vue un fournisseur essentiel de cette matière première qu'est l'information. Cependant cette information doit faire l'objet d'une formalisation adaptée. C'est le rôle du journal par rapport à la dépêche.

Lorsque le professionnel de l'information se situe dans une perspective de collecte, d'harmonisation, d'agencement, de description, de commentaire d'une matière première, il est effectivement en aval des métiers du journalisme proprement dit <sup>3</sup>. En revanche, il peut être amené lui-même à collecter les faits et les mettre en forme, comme dans le cas de l'activité de veille, et/ou à formaliser des informations. Dans les deux cas, les techniques qu'il emploie sont en grande partie similaires à celles employées par le journaliste (par exemple les techniques de recoupement de la veille, et les techniques rédactionnelles dans le domaine de la diffusion de l'information). En fait, la grande différence entre les deux acteurs est que la sphère du journalisme est parfaitement identifiée, depuis longtemps à travers un produit qui est le média "presse", alors que les produits issus du traitement de l'information sont multiples (journaux d'entreprise, revues de presse, dossiers, synthèses, banques de données, rapports d'étonnement, produits de la veille stratégiques, etc.) et échappent souvent encore à une pure logique de marché.

#### *- La physique.*

Les théories propres à la transmission et à la mesure des signaux dans le cadre de la cybernétique ont introduit le concept de science de l'information et en ont fait un champ d'investigation particulier. Là encore, le concept est loin d'être stabilisé, puisque cette théorie du signal est aussi bien connue sous le nom de théorie de l'information que sous celui de théorie de la communication<sup>4</sup>, avec d'ailleurs les mêmes effets sémantiques pervers qui font que l'on entretient facilement une confusion sur le fond et la forme.

Cette ouverture scientifique a attiré de nombreux esprits qui se sont efforcés d'élaborer une théorie scientifique de l'information, voire d'appliquer la théorie de

---

<sup>3</sup> Sauf...lorsqu'il est en amont, ce qui est le cas des documentalistes de presse qui fournissent une biographie à un journaliste avant d'aller interviewer une personnalité, ou un dossier sur un pays avant un reportage.

<sup>4</sup> Il ne faut pas oublier que les travaux qui sont à l'origine de la « théorie de l'information » émanent des ingénieurs de chez Bell, dont le souci était d'augmenter le rendement des lignes télégraphiques. L'article fondateur de cette « discipline » a été écrit par Shannon, en 1948 et publié dans la presse scientifique interne de la compagnie Bell.

l'information à la science. Léon Brillouin est parmi ceux-ci. On lui doit une première grande synthèse dans ces domaines.

Contrairement à certains disciples qui agissent dans le champ des sciences humaines, il prend soin de définir le champ de validité de sa conception en restreignant le concept d'information à une seule dimension. Il en donne une définition unique qui écarte a priori ce qu'il appelle la "valeur humaine de l'information", c'est-à-dire le sens, le contenu qu'elle véhicule, et qui n'est compréhensible, évaluable que par les individus qui la reçoivent<sup>5</sup>. Comme la subjectivité de l'appréciation rend particulièrement difficile la mesure de l'information, il est nécessaire, pour établir une définition applicable au plan scientifique, d'écarter cette "valeur humaine" de l'information. Pour traiter l'information sur le plan quantitatif, pour pouvoir la mesurer, il faut ignorer l'intérêt que présente l'information, sa valeur d'usage, pour reprendre un concept de l'économie politique.

Après avoir circonscrit le concept d'information dans son application scientifique, il peut recevoir une première définition. L'information est reliée à la réduction de l'incertitude. Plus un système peut connaître d'états différents, plus grande est l'incertitude, plus la quantité d'information devra être grande pour la réduire. L'information se présente alors comme une "fonction du rapport des réponses possibles après et avant qu'on l'ait reçue"<sup>6</sup>. Si l'on obtient une information, le nombre des réponses possibles diminue et lorsque l'information est complète il est possible qu'une seule réponse soit pertinente. On peut déjà entrevoir l'usage lapidaire qui peut être fait de cette conception dans le domaine de la gestion de l'entreprise quand, rompant avec la stricte délimitation de Brillouin, certains auteurs étendent les concepts sans précaution.

Dans ce cas l'information réduit le degré d'incertitude et conduit à une prise de décision ou réponse plus rationnelle, moins arbitraire. Plus le degré d'incertitude initial est grand, plus la masse d'information nécessaire pour définir la solution sera importante.

Brillouin fait ensuite remarquer, à la suite de Léo Szilard et de Claude Shannon, que l'information a un lien remarquable avec la notion employée dans la thermodynamique que l'on nomme entropie. Il n'entre pas dans notre propos d'aller plus avant dans ce domaine. Il y a cependant un aspect de cette théorie qui revêt une importance particulière, sinon capitale. En mettant en relation l'entropie d'un système et l'information, Brillouin montre que toute information se traduit par un accroissement de l'entropie. Dans les cas limites, la précision la plus grande mobiliserait une énergie infinie. Dans une telle conception, l'observateur n'est pas neutre dans le système et il faut que le coût en entropie d'une observation soit négligeable en regard de l'entropie du système pour pouvoir l'ignorer.

Quant à l'information, elle a un prix, un coût, une valeur croissante, consommatrice des ressources internes. Plus elle est précise, plus le coût croît. En d'autres termes,

---

<sup>5</sup> "La plupart de ces analyses considèrent l'information comme une "donnée" dans tous les sens du terme, au sens le plus mathématique d'un objet de traitement et au sens d'une accessibilité immédiate et certaine. En cela cette définition est proche de celle des ingénieurs qui se sont préoccupés de la transmission technique de l'information. Dans cette approche des ingénieurs, la question du sens de l'information n'a pas d'importance : l'attention porte sur la probabilité d'apparition d'un message, et son acquisition par le récepteur est censée être instantanée." (Pour une économie de l'information p.19)

<sup>6</sup> Léon Brillouin, *La science et la théorie de l'information*, éd. Jacques Gabay, p.VIII

le coût de production marginal est croissant. Ce qui se constate dans le physique des particules au niveau de la microphysique, nous le retrouvons au niveau de la société et de l'entreprise, sur le plan économique, qu'il soit macro ou micro économique.

*- L'informatique.*

La notion d'information revêt une importance toute particulière dans le domaine de l'informatique. En effet, c'est sur la racine de ce terme que Jacques Arsac inventa en 1962 le mot-valise "informatique", contraction de information et automatique, pour trouver une traduction française à ce que les anglo-saxons appellent "computer science", science du calcul. C'est bien le reflet de cette conception que l'on trouve dans les définitions de dictionnaires, qu'il s'agisse du Petit Larousse : "Science du traitement automatique et rationnel de l'information", ou du Petit Robert : "ensemble des techniques de la collecte, du tri, de la mise en mémoire, de la transmission et de l'utilisation des informations traitées automatiquement à l'aide de programmes mis en œuvre sur ordinateurs."

Il est certain que l'irruption de l'informatique et sa considérable expansion dans la société contemporaine a rendu la situation encore plus complexe pour appréhender la notion d'information. D'une part car elle s'inscrit dans la tradition de la cybernétique, et reprend l'assimilation du signal à de l'information<sup>7</sup>, et d'autre part parce qu'il est justement dans son objet d'être une machine à traiter de l'information. Mais, du fait même qu'elle est une machine, elle ne sort pas du cadre traditionnel du machinisme, défini dès le 19<sup>e</sup> siècle, et visant à éliminer l'activité de l'homme (manuelle ou intellectuelle) de la production. Et ce traitement automatique, même s'il donne l'illusion contraire, laisse lui aussi de côté la compréhension des contenus, car il les enferme dans le cadre strict des règles de la logique formelle – ce qui n'est d'ailleurs pas un moindre progrès et conduit à des applications spectaculaires. Mais, comme le montre l'évolution de la science moderne, des mathématiques à la biologie en passant par la physique, cette logique est insuffisante pour rendre compte complètement du mouvement complexe de la nature et de la société.

---

<sup>7</sup> Qui est définie comme "élément ou système pouvant être transmis par un signal ou une combinaison de signaux".

### **La notion de "système d'information".**

Le concept de système d'information est un produit de la théorie générale des systèmes, mise sur pied dans les années 1940 par Van Bertalanffy et développée dans les années 1950, notamment, en France, par Jean-Louis Le Moigne.

Ce qui caractérise l'approche systémique peut être considéré comme une réaction à une approche analytique typique de la logique cartésienne et on notera que la systémique insiste sur la notion de totalité.

Par exemple pour Saussure, un système est une "totalité organisée, faite d'éléments solidaires ne pouvant être définis que les uns par rapport aux autres en fonction de leur place dans cette totalité." Pour Von Bertalanffy il s'agit d'un "ensemble d'unités en interrelations mutuelles" ou encore pour Lesourne d'un "ensemble d'éléments liés par un ensemble de relations".

La systémique distingue des systèmes et des sous-systèmes. Par exemple dans un véhicule automobile, le moteur sera un sous-système. Dans le corps humain, l'appareil digestif sera un sous-système.

En ce qui concerne l'entreprise, la méthode MERISE, *par exemple* distingue les trois sous-systèmes suivants :

- Système de pilotage
- Système d'information
- Système opérant.

Où le système opérant concerne les opérations de base de l'entreprise = production de biens destinés à la vente ; le système de pilotage désigne les instances d'organisation et de décision.

Entre les deux, Merise situe le système d'information.

### *- La cybernétique.*

La cybernétique a mis en avant la notion de rétroaction dans un mécanisme, et qualifie également "d'information" la réaction de la machine sur elle-même.

La question de savoir si la machine reçoit, transmet, émet de l'information à proprement parler est essentielle, car si l'on prend en compte le mouvement vers l'automatisation et le développement du machinisme, a fortiori avec l'informatique, dans la société moderne, on aurait là une des clés pour comprendre la sur-représentation du concept d'information.

Dans le machinisme moderne, une partie de ce qui formait anciennement le savoir-faire de l'artisan ou le tour de main de l'ouvrier est intégré directement au mécanisme ou au système de machines<sup>8</sup>. L'ouvrier tend à devenir de plus en plus un opérateur, dont les fonctions sont celles de surveillance du système.

---

<sup>8</sup> "Le principe du système automatique est donc de substituer l'art mécanique à la main d'œuvre et de remplacer la division du travail entre les artisans par l'analyse d'un procédé dans ses principes constituants." (A.Ure. Philosophie des manufactures. 1836)

Cependant, ce qui se trouve ainsi incorporé au machinisme ne l'est pas sous la forme d'un savoir-faire individuel, mais d'un savoir social, incarné par la science qui est mise au service de la production.

On a là un accroissement de la confusion par rapport à la notion d'information. Tout d'abord, parce qu'il est abusif de tracer une relation d'identification entre la science et l'information ; ensuite, parce que ce qui est incorporé dans les systèmes de commandes des machines ne l'est pas sous forme d'informations, mais d'instructions. Or, il est possible de représenter ces instructions de manière formelle et de les coder logiquement, afin d'en faire un élément du processus machinique lui-même. On fera appel dans ce cas à l'informatique. Mais cela n'autorise en rien l'assimilation information et instruction.

*- Les "sciences de l'information et de la communication".*

Lorsque l'information se crée son propre domaine, on pourrait penser y trouver un domaine d'application d'un concept clairement délimité par rapport aux autres acceptions. Ce serait alors un moindre mal d'opposer l'information des "SIC" à celle des physiciens, par exemple. Mais les choses ne sont pas si simples. En premier lieu, l'accolement des termes "information" et "communication" renvoie à nouveau à la théorie du signal, puisque théorie de la communication et cybernétique sont liées. Ensuite, tout se passe comme si les "sciences de l'information" importaient en elles-mêmes la confusion sémantique liée au terme information, au lieu d'en faire justice. De ce fait, on peut considérer les "sciences de l'information" au mieux comme une discipline carrefour, lieu d'interdisciplinarité réelle, au pire une collation de sciences qui juxtaposent leurs propres outils, leurs propres concepts, leurs propres théories sans forcément parvenir à les unifier.

Dans tous les cas, il est important ici de mentionner cette discipline qui se donne pour vocation de prendre clairement l'information comme objet d'étude et d'analyse. Reste à savoir ce que l'on met précisément sous le terme information... et nous voilà renvoyés à notre point de départ.

Il est donc temps de quitter le niveau des grands domaines d'application, pour aborder les définitions plus précises de l'information.

## 2. *Essai de définition de l'information.*

Nous avons vu que la notion d'information se déploie à travers de nombreux champs d'application. Mais, paradoxalement peu d'écrits (y compris ceux opérant dans le champ même des "Sciences de l'information") prennent la peine de définir au préalable ce qu'est l'information. On parle alors de "traitement de l'information", de "systèmes d'information", etc. sans même avoir défini à l'avance le cœur du sujet. Il y a donc pour le moins ambiguïté. Lorsque l'on trouve des définitions explicites celles-ci sont rarement concordantes. Elles élargissent ou au contraire restreignent considérablement la sphère d'application du concept.

Un premier survol d'auteurs très divers<sup>9</sup>, montrera la grande étendue du spectre des définitions.

L'ouvrage classique de Robert Escarpit, par exemple, est tout entier consacré à une théorie générale de l'information et de la communication<sup>10</sup> sans qu'il y apparaisse de définition explicite de l'information<sup>11</sup>. Le glossaire qui clôt l'ouvrage n'en comporte pas non plus. En revanche, l'information elle-même sert à définir d'autres notions. Le document, par exemple, est défini comme un "objet informationnel visible et touchable et doué d'une double indépendance par rapport au temps". La communication est elle-même décrite comme "le transport d'une entité mesurable appelée arbitrairement information". Par conséquent "il est possible maintenant de dire que la communication est un acte et que l'information est son produit."<sup>12</sup>

Pour le sociologue et théoricien de la communication Daniel Bougnoux "est information ce qui apporte une variation par rapport à un thème (à une forme), ou une réponse sur le fond d'une alternative"<sup>13</sup>. Assez proche est la définition du sociologue et philosophe Edgar Morin : "L'information est ce qui, pour un observateur ou récepteur placé dans une situation où il y a au moins deux occurrences possibles, dénoue une incertitude ou résout une alternative, c'est-à-dire substitue du connu à l'inconnu, du certain à de l'incertain"<sup>14</sup>. On reconnaît là en partie la définition issue de la physique, mais transposée à un terrain plus vaste (celui de la société en général) sur lequel son objectif se trouve complètement dénaturé. En effet, on ne reproduit pas ici les précautions d'un Brillouin qui prenait garde de réduire méthodologiquement son objet et renonçait à introduire le sens qui se trouve au contraire placé ici au cœur même de la définition.

---

<sup>9</sup> Survol, car nous ne prétendons pas ici faire un recensement exhaustif de toutes les définitions existantes sur l'information.

<sup>10</sup> Escarpit Robert, *L'Information et la Communication. Théorie générale*, Hachette, 1991.

<sup>11</sup> Parfois même, le fait de ne pas donner en premier lieu une définition objective de l'information et de considérer sa compréhension comme acquise aboutit à des formules tautologiques comme celle employée par J.Y Le Coadic pour définir "l'usage de l'information" : "User de l'information, c'est faire avec la matière information pour obtenir un effet qui satisfasse un besoin d'information" (cf. La science de l'information. Que sais-je ? p.45).

<sup>12</sup> op. cit. p.103

<sup>13</sup> (cf. la communication par la bande p.102).

<sup>14</sup> Morin Edgar, *Introduction à la pensée complexe*, ESF, 1995.

Un deuxième groupe d'auteurs introduit une nouvelle dimension, qui est celle de l'assimilation de l'information à la connaissance. Ainsi, Jacques Arsac met en relation information et connaissance. Par rapport au monde de la connaissance ou des idées, l'information serait "la forme qui porte la connaissance"<sup>15</sup> et donc le véhicule de la pensée. On aurait donc d'une part un contenu, la connaissance, d'autre part une forme, qui serait chargée d'exprimer ce contenu, l'information. Ainsi, toute connaissance nous arriverait sous forme d'information.

C'est dans une même logique d'assimilation que l'UNESCO considère l'information comme "un élément de connaissance, susceptible d'être représenté afin d'être conservé, traité, communiqué". On en trouve une définition plus complète dans le dictionnaire des termes officiels : "Elément de connaissance, susceptible d'être représenté, à l'aide de conventions, pour être conservé, traité ou communiqué." <sup>16</sup>

Enfin, l'universitaire Anne Mayère<sup>17</sup>, spécialisée dans l'économie de l'information, reprend la définition de Mc Kay : "l'information est ce qui forme ou qui transforme une représentation", et elle y ajoute : "dans la relation qui lie un système à son environnement".

On voit donc, avec ce deuxième groupe d'auteurs, qu'au-delà de son emploi dans un domaine ou une activité particulière (le droit, la physique, le journalisme,...), la notion d'information se trouve également à la frontière (voire parfois identifiée à) des concepts comme "connaissance", "savoir", "décision", etc.

Or il existe une gradation entre tous ces concepts et les uns et les autres ne se valent pas toujours. Identifier l'information à la connaissance ou à la sphère des savoirs, ou à la pensée, c'est commettre un contresens lourd de conséquences, car on aura tendance à ne pas bien distinguer ce qui relève de l'une ou l'autre catégorie. Et ces deux catégories supposent des traitements différents si on veut optimiser leur gestion. De même qu'il ne faut pas assimiler information et connaissance, il est nécessaire de distinguer information et données.<sup>18</sup>

Enfin, c'est sans doute dans le dictionnaire de Webster que l'on trouve la définition qui nous paraît la plus pertinente <sup>19</sup> : "Communication ou réception de renseignements. Fait, tout prêt à être communiqué, et que l'on doit distinguer de ceux relevant de la pensée ou de ceux incorporés dans une théorie ou un

---

<sup>15</sup> Arsac Jacques, Les machines à penser.

<sup>16</sup> Il s'agit de la définition contenue dans l'arrêté concernant le vocabulaire informatique (cf. p.126). Il peut être intéressant ici de comparer avec sa variante contenue dans l'arrêté concernant les termes généraux de radio-communication : "Renseignement ou élément de connaissance susceptible d'être représenté sous une forme adaptée à une communication, un enregistrement ou un traitement." (cf. Dictionnaire des termes officiels p.195)

<sup>17</sup> "Pour une économie de l'information" p. 56

<sup>18</sup> Pour une analyse plus approfondie des rapports Connaissance, Information, Données cf. notre tablette consacrée au Management de la connaissance (knowledge management)

<sup>19</sup> Cette définition rejoint cette autre définition donnée par Daniel Bounoux dans « La Communication contre l'information » : « Nous appelons information le message qui s'en tient aux faits, nettoyé de rhétorique autant que de convenances, de prévenances ou de connivences. » Bounoux ajoute que cette définition « rend l'information proprement dite assez rare. » (p.37).

corps de doctrine. Données, faits nouveaux, renseignements, connaissances résultant de l'étude d'une observation" (nous soulignons).

Cette définition, à la fois positive et négative mérite certains commentaires qui nous permettront de mieux cerner le concept.

- Définir l'information selon sa caractéristique d'être "prête à être communiquée" permet d'écarter l'idée que l'information pourrait être "informelle" ; c'est déjà ce que suggère l'étymologie. Même si l'argument étymologique est considéré comme faiblement pertinent par des auteurs comme Escarpit ou Varet, il est bon de rappeler que le terme information est forgé sur informer, du latin "informare", qui signifie "donner une forme, une structure, une signification" (Dictionnaire Robert). On notera donc qu'il ne peut y avoir "d'information" brute, que l'information n'est pas le fait en soi mais déjà la mise en forme d'un fait<sup>20</sup>. Que d'autre part, cette information est forcément produite, du moins potentiellement pour un destinataire quelconque, induisant ainsi la notion de communication.

- L'information suppose donc une production, un effort particulier de mise en forme, et une destination sociale.

En mettant en relief la notion de formalisation, cette définition pose l'information comme un produit, et comme le résultat d'un processus. L'information n'est donc pas un donné, comme on le sous-entend souvent en faisant référence au stimulus ou au signal. Selon une certaine conception, nous serions en permanence bombardés d'informations, lesquelles pourraient émaner aussi bien du milieu naturel que de l'environnement social qui nous entoure. Tous les phénomènes accessibles au sens, toutes les sensations sont ainsi qualifiés d'information. Une telle conception semble ignorer que ces domaines ont été abondamment discutés par la philosophie, depuis des siècles, notamment à travers le débat opposant les tenants de l'idéalisme et du matérialisme. Ainsi en 1758, David Hume proposait de nommer "impressions" les perceptions ou produits des sentiments qui ne rentrent pas dans la catégorie des idées ou pensées<sup>21</sup>. Plus de deux siècles après, les "impressions" et les "idées" deviennent peu ou prou chez maints auteurs, des "informations". Mais cela n'a guère fait avancer la question et assimiler les sensations, les perceptions ou la réflexion sur celle-ci a priori à de l'information relève d'une pensée confuse.

---

<sup>20</sup> Encore verrons-nous plus loin qu'il ne peut s'agir non plus de n'importe quel "fait".

<sup>21</sup> Voici donc que nous pouvons diviser toutes les perceptions de l'esprit en deux classes ou espèces, qui se distinguent par leurs différents degrés de force et de vivacité. Les moins fortes et les moins vives sont communément nommées pensées ou idées. L'autre espèce n'a pas de nom dans notre langue et dans la plupart des autres langues ; je suppose qu'il en est ainsi parce qu'il n'est pas nécessaire, pour des desseins autres que philosophiques, de les ranger sous une appellation ou un nom général. Usons donc de liberté et appelons-les impressions, en employant ce mot dans un sens qui diffère quelque peu du sens habituel. Par le terme impression, j'entends donc toutes nos plus vives perceptions quand nous entendons, voyons, touchons, aimons, haïssons, désirons ou voulons. Et les impressions se distinguent des idées, qui sont les moins vives perceptions, dont nous avons conscience quand nous réfléchissons à l'une des sensations ou à l'un des mouvements que je viens de citer." (David Hume. Enquête sur l'entendement humain. Éd. Garnier-Flammarion. Paris, 1983. p.64)

- Un autre aspect important de la définition du Webster concerne le rapport de l'information à la communication. En effet, les deux termes sont souvent confondus, et en tous les cas ils sont associés à travers la notion de "Sciences de l'information et de la communication", sans que le rapport de préséance entre les deux termes soit toujours clairement établi. Ainsi, dans la définition donnée par Robert Escarpit, que nous avons citée plus haut, l'information est censée découler de l'acte de communication, alors qu'il faudrait inverser l'ordre des priorités. Il est clair qu'une information est faite pour être communiquée, puisqu'elle est destinée à un public. Elle ne devient même une information que lorsqu'elle est produite à cet effet. Ceci montre à nouveau que l'information touche à la sphère sociale, et ne saurait en aucun cas être un produit privé.

- Enfin, dans la mesure où elle fait référence à un fondement matériel qui est le fait, cette définition s'ancre dans une réalité à partir de laquelle on pourra procéder à des distinctions utiles pour cerner le champ de l'information proprement dite (notamment par rapport à la connaissance). C'est donc à partir de la notion de fait, que nous pouvons définir, parfois a contrario, les domaines précis de l'information. Nous pouvons donc désormais synthétiser ces différents éléments dans la définition suivante :

**"Une information est le résultat d'un processus de mise en forme et de matérialisation visant à communiquer un fait ou un ensemble de faits à un public donné."**

### ***3. Le traitement de l'information et des objets associés.***

Dans la mesure où nous avons ramené l'information à une base matérielle donnée (la production de faits), nous sommes à même de décrire son processus de production et de traitement. Comme tout objet de la réalité, l'information fait l'objet de traitements (représentations) de type linguistique (on la formalise à travers un discours particulier) et classificatoire (on répertorie les faits par genres, classes, etc.). Ces types de traitement sont basés sur une activité fortement structurante, indispensable pour assurer la cohérence du tout, mais qui a, à l'inverse, le défaut d'être mutilant. Toute structure, toute classification, ne rendent que partiellement compte du caractère complexe de la réalité des choses.

Les disciplines de la documentation se distinguent de celles de la bibliothéconomie sur plusieurs plans. D'une part la documentation lui est postérieure. Elle est née en prenant en considération tout ce qui n'était pas le livre et s'est orientée, notamment en fonction du développement des sciences et des revues scientifiques qui l'accompagne, vers une description accentuée des contenus. Pour cela la documentation a formalisé des méthodes adaptées à la fois à des contenus qui se distinguaient par leur support et qu'il fallait décrire plus précisément. Cependant, il découle de la définition que nous avons élaborée que tout document ne contient pas forcément de l'information au sens

strict. Une plaquette publicitaire, un ouvrage théorique, un contrat commercial, une note de service administrative peuvent contenir des éléments de communication, des connaissances, des éléments juridiques, des consignes ou procédures. Rares seront, comme le souligne par ailleurs Daniel Bougnoux, les documents contenant et ne contenant que des informations au sens « pur » du terme. Or, ce qui caractérise les techniques documentaires, c'est qu'elles ont un caractère diffusant<sup>22</sup>. Le XX<sup>e</sup> siècle et particulièrement sa seconde moitié se traduit par une nouvelle extension du champ d'application, à savoir la gestion des divers matériaux mis en œuvre dans les entreprises et les organisations. Appliquées au document d'information au sens strict dans un premier temps, elles peuvent se déployer par la suite dans le traitement de tout type de document et de support à caractère informationnel imprimé, sonore, visuel/audiovisuel.

C'est pourquoi la maîtrise de ces techniques, et des concepts qui y sont associés est aujourd'hui d'une importance considérable pour faire face au développement d'outils et de systèmes, qui, parfois sans le savoir, se fondent sur la mise en œuvre de procédures de traitement de l'information, des données et de la connaissance. Le développement des Intranets dans les entreprises, la gestion des bases et banques de données, du Web dans la société, de nouvelles formes de travail associé à travers le Groupware, le management de la connaissance (knowledge management), le Workflow, etc. exigent au préalable une analyse fine des ressources d'information mobilisées, une définition claire des types de documents associés, une organisation cohérente des cheminements et modes d'accès aux informations, documents, données et connaissances.

---

<sup>22</sup> Cf. Le programme du stage « Exporter les savoir-faire documentaires dans l'entreprise », conçu et animé par Ourouk pour l'ADBS (Association des professionnels de l'information).

## Ourouk, des hommes d'expérience

---

Les consultants qui ont fondé Ourouk disposent d'une expérience professionnelle de haut niveau dans le domaine des sciences de l'information et de la documentation. Ils ont valorisé cette expérience en développant des méthodes en management de l'information.

**Pierre Brouste**, 47 ans, docteur en sciences économiques, ancien administrateur de banques de données au Centre Français du Commerce Extérieur, il prend, ensuite, la direction du Département Economie de SVP. Expert auprès de l'AFNOR. Enseignant à l'Université de Paris-Nord.

**Dominique Cotte**, 43 ans, docteur en sciences de l'information, ancien responsable de la documentation de l'Express, puis Directeur de l'Information et de la Documentation du groupe BDDP. Professeur associé à l'Université de Lille-III.

Pierre Brouste et Dominique Cotte ont publié :

- Stratégie documentaire dans la presse
- Le multimédia, promesses et limites  
aux éditions ESF, en 1991 et 1993.

Ourouk s'adresse, au sein des entreprises, aux directions générales, directions de la communication, directions des ressources humaines, services d'information et de documentation, et de manière plus générale à tous ceux qui intègrent dans leur démarche stratégique un vecteur essentiel : l'information.

Sarl au capital de 220.000 F.  
RCS : B387472160

Au cours du IV<sup>e</sup> millénaire avant Jésus-Christ, les entrepreneurs et les marchands de la ville d'Ourouk, en Mésopotamie, se posaient déjà le problème d'identifier des objets au moyen de signes durables et communiquer ainsi les données dont ils disposaient. Ils déposèrent des empreintes sur des plaques d'argile, donnant ainsi naissance à l'écriture.

*Ourouk est membre de l'Association des Professionnels de la Gestion Electronique de Documents (APROGED) et du Syndicat National des Prestataires et Conseils en Information (SYNAPI)*

Ourouk est une société de conseil fondée en 1992. Elle est spécialisée dans le conseil en management de l'information, c'est-à-dire tout ce qui touche à l'organisation, la structuration, la diffusion de l'information dans les entreprises et les organisations. A ce titre, Ourouk intervient pour ses clients sur des études aboutissant à mettre en place des solutions de :

- Ged
  - Edition électronique et multimédia : Sites Web, Intranet, Cédérom, banques de données multimédia
  - Ingénierie documentaire
  - Traitement de l'information à travers les nouvelles technologies : Recherche en texte intégral, en langage naturel, datawarehouse, datamining
- « Les Tablettes ... d'Ourouk » sont publiées régulièrement, sur des sujets concernant l'évolution des nouvelles technologies de l'information. Elles se veulent à la fois un outil de réflexion conceptuel et méthodologique et un lien régulier avec nos clients et partenaires.

Déjà paru :

N°1, Mars 1997, L'évolution de la bibliothéconomie

N°2, Septembre 1997, La définition de l'information

N°3, Février 1998, L'approche du management des archives privées pour l'entreprise

N°4, Avril 1998, Méthodologie pour la réalisation de sites Internet/Intranet.

Ces documents sont disponibles sur simple demande.